

"De l'île d'Elbe à Sainte-Hélène : deux exils différents"

Introduction

"Du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas" - cette phrase célèbre attribuée à Napoléon lors de la retraite de Russie illustre parfaitement le destin extraordinaire de celui qui, après avoir dominé l'Europe, se retrouve confiné sur deux îles isolées aux confins de son ancien empire. Ce contraste saisissant entre la gloire impériale et l'exil insulaire constitue l'épilogue d'une des plus fascinantes épopées de l'histoire européenne.

Né en 1769 à Ajaccio, Napoléon Bonaparte s'élève des rangs modestes de l'artillerie jusqu'au sommet du pouvoir français en moins de dix ans. Général brillant durant les campagnes d'Italie et d'Égypte, il s'empare du pouvoir lors du coup d'État du 18 Brumaire en 1799, établissant d'abord le Consulat avant de se faire sacrer Empereur des Français en 1804. Son génie militaire lui permet d'enchaîner les victoires éclatantes – Austerlitz, Iéna, Wagram – qui redessinent la carte de l'Europe et imposent l'hégémonie française. Sur le plan intérieur, son œuvre est tout aussi considérable : Code civil, système administratif moderne, réforme de l'éducation et création des lycées, fondation de la Banque de France... autant de réalisations qui structurent encore la France contemporaine.

Cependant, son Empire vacille après le désastre de la campagne de Russie en 1812, où la Grande Armée est décimée. La sixième coalition européenne, unissant la Russie, la Prusse, l'Autriche et la Grande-Bretagne, parvient à envahir la France et à contraindre Napoléon à abdiquer le 6 avril 1814. Les vainqueurs, soucieux d'éviter l'humiliation d'un monarque déchu qui conserve encore de nombreux partisans, lui proposent un compromis : la souveraineté sur l'île d'Elbe.

S'ouvre alors un chapitre moins connu mais tout aussi fascinant de l'épopée napoléonienne : celui des exils. D'abord relégué sur l'île d'Elbe, petit territoire de la Méditerranée, Napoléon y maintient l'apparence d'une souveraineté avant de tenter un retour spectaculaire qui aboutira, après les Cent Jours et la défaite de Waterloo, à un second exil bien plus rigoureux à Sainte-Hélène, île isolée de l'Atlantique Sud.

Ces deux exils, malgré leur apparente similitude, présentent des différences fondamentales tant dans leurs conditions que dans leurs implications pour l'homme qui avait dominé l'Europe. Ils nous invitent à nous interroger : **"Comment la transition de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène illustre-t-elle l'évolution des rapports de force européens et révèle-t-elle deux conceptions opposées du traitement à réserver à un souverain déchu : compromis politique ou exclusion définitive ?"**

Pour répondre à cette problématique, nous analyserons d'abord l'exil de l'île d'Elbe comme un compromis politique permettant à Napoléon de conserver une forme de pouvoir et d'influence. Puis, après avoir examiné le tournant décisif des Cent Jours qui modifie radicalement le regard des puissances européennes sur l'ancien empereur, nous étudierons l'exil de Sainte-Hélène comme une mise à l'écart définitive où Napoléon, privé de pouvoir réel, se consacre à la construction de sa légende posthume.

Première partie : L'exil à l'île d'Elbe - Une souveraineté préservée

A) Les circonstances de l'abdication et du premier exil

La chute de Napoléon en 1814 s'est déroulée dans des circonstances particulières qui expliquent en partie la nature de son premier exil. L'Empereur se trouvait à Juvisy, au relais de la Cour-de-France, à deux heures de Paris, quand il apprit la chute de la capitale. Replié à Fontainebleau, il disposait encore de ressources militaires considérables : soixante mille hommes dont certains, passés en revue le 3, manifestent leur désir de marcher sur Paris. Sa position n'était donc pas désespérée d'un point de vue militaire.

Ce sont les maréchaux, piliers de son régime militaire, qui précipitèrent sa chute. Ney, Berthier, Lefebvre et d'autres l'ont contraint à renoncer en refusant de reprendre le combat. Cette pression, particulièrement celle de Ney, détermina l'Empereur à abdiquer en faveur du roi de Rome, le 4 avril - une abdication conditionnelle qui aurait préservé la dynastie. Les négociations conduites par Caulaincourt, Ney et Macdonald avec le tsar Alexandre semblaient même pouvoir aboutir à une régence en faveur du roi de Rome, jusqu'à ce que la défection du corps d'armée du général Souham ne brise cette possibilité.

L'abdication définitive fut signée le 6 avril 1814, mais Napoléon tenta encore de revenir sur sa décision. Acclamé par les soldats lors de la parade du 7, il essaya de révoquer son abdication. Le 11 encore, il écrivait à Caulaincourt de ne pas faire usage de l'acte signé. Ces hésitations montrent que l'Empereur envisageait encore des alternatives à l'exil.

B) Le traité de Fontainebleau : un compromis préservant une forme de souveraineté

Le traité de Fontainebleau, qui organisait ce premier exil, présente des caractéristiques exceptionnelles pour un souverain déchu. Ce document lui assurait la possession de l'île d'Elbe et une pension de deux millions qui lui serait versée chaque année par le gouvernement français. Ces conditions étaient généreuses et préservaient une partie de sa dignité impériale.

L'attribution de l'île d'Elbe n'était pas un choix anodin. Cette île avait été rattachée à la France par le sénatus-consulte du 26 août 1802 et incorporée en 1809 dans le gouvernement général des départements de Toscane. Napoléon connaissait donc ce territoire et son potentiel. Comme le soulignait La Chevardière dans son étude de 1802, l'île possédait des atouts économiques certains : richesse minière (plomb et fer) et importance de ses ports. Sa position entre les côtes méridionales de la République française et les États de Naples et la Sicile lui conférait un intérêt stratégique pour le commerce français.

L'aspect le plus remarquable de ce traité est qu'il conférait à Napoléon le titre de souverain de l'île, et non celui de simple résident ou prisonnier. Cette souveraineté, bien que limitée à un territoire modeste, lui permettait de maintenir les apparences de sa dignité impériale et d'exercer un pouvoir réel, quoique réduit.

C) L'organisation d'un micro-État et le maintien des attributs du pouvoir

Dès son arrivée le 4 mai 1814, Napoléon mit en œuvre son génie organisateur pour structurer son nouveau domaine. Il réorganisa l'administration placée sous l'autorité d'un intendant (Balbi), d'un gouverneur (Drouot) et d'un trésorier (Peyrusse). Cette organisation reproduit à échelle réduite la structure administrative impériale.

Son activité réformatrice fut impressionnante : les douanes, l'enregistrement, les hôpitaux furent réformés, des fortifications élevées, des vignes plantées. Il entreprit même la construction d'un théâtre, manifestant sa volonté de créer un État prospère et culturellement développé.

Cette prodigieuse activité témoigne d'un homme encore dans la pleine force de l'âge et non l'homme diminué qu'il deviendra à Sainte-Hélène. La différence fondamentale entre ces deux exils est évidente : à l'île d'Elbe, il était souverain ; à Sainte-Hélène, il ne serait plus qu'un prisonnier.

Installé dans le palais des Mulini, Napoléon maintint une cour réduite mais digne, où il avait appelé auprès de lui Madame Mère et sa sœur Pauline. Il recevait de nombreux visiteurs, anglais pour la plupart, qu'il invitait à sa table, conservant ainsi son rôle social de souverain et entretenant des relations diplomatiques informelles.

D) Les préparatifs secrets du retour : un exil actif tourné vers l'avenir

Si Napoléon donnait l'apparence d'avoir accepté de finir ses jours dans l'île, cette attitude n'était qu'une façade qui dissimulait une activité secrète. L'ancien empereur était en réalité en liaison constante avec le continent grâce aux correspondances clandestines de ses agents. Cette activité démontre que, contrairement à son second exil, Napoléon n'avait pas renoncé à jouer un rôle politique et militaire.

Son réseau d'informateurs le tenait parfaitement au courant de la situation en France. Il n'ignorait rien de l'état du pays et du mécontentement provoqué dans l'opinion par la politique des Bourbons. Il était particulièrement attentif aux difficultés rencontrées par la Restauration : l'armée murmurait devant les licenciements et s'irritait des réintégrations et des promotions réservées aux seuls officiers de Condé ; les paysans qui avaient acquis des biens nationaux craignaient pour leurs propriétés.

Ce premier exil se distingue donc fondamentalement du second par sa dimension active et tournée vers l'avenir. Napoléon n'était pas résigné à son sort mais préparait méticuleusement son retour, profitant des libertés que lui accordait son statut de souverain de l'île d'Elbe pour maintenir des contacts avec ses partisans et surveiller l'évolution politique de la France.

L'analyse de ce premier exil montre clairement qu'il s'agissait d'un compromis politique qui, tout en éloignant Napoléon du pouvoir en France, lui laissait une marge de manœuvre considérable. Cette situation ambiguë, où un ancien empereur conservait une partie de sa souveraineté à proximité immédiate des côtes françaises et italiennes, portait en elle les germes de l'épisode des Cent-Jours qui allait bientôt bouleverser à nouveau l'Europe.

Transition : Les Cent Jours et les raisons d'un second exil plus rigoureux

L'exil de Napoléon à l'île d'Elbe ne constitua qu'une brève parenthèse de dix mois. Les difficultés de la Restauration à s'imposer créèrent rapidement un climat favorable à son retour.

Informé de cette situation, Napoléon quitte l'île d'Elbe le 26 février 1815 avec 1 100 hommes pour tenter son retour. Son avancée vers Paris, le célèbre "Vol de l'Aigle", voit les troupes envoyées pour

l'arrêter se rallier massivement à lui, y compris le maréchal Ney. Le 20 mars, il entra triomphalement aux Tuileries.

Durant les Cent Jours, Napoléon tenta de consolider son pouvoir en proposant des réformes libérales, mais sa position internationale était intenable. Les puissances réunies au Congrès de Vienne le déclarèrent hors-la-loi et mobilisèrent contre lui. Comprendant que seule une victoire militaire pouvait sauver son règne, il lança la campagne de Belgique qui s'acheva par la défaite décisive de Waterloo le 18 juin 1815.

Après Waterloo, Napoléon, confronté à l'hostilité de la Chambre des représentants menée par Fouché et Lafayette, fut contraint d'abdiquer une seconde fois le 22 juin 1815. Fuyant vers Rochefort avec l'intention de gagner l'Amérique, il se retrouva bloqué par la flotte britannique. Le 15 juillet, dans un geste calculé, il se rend volontairement au capitaine Maitland à bord du HMS Bellerophon, espérant obtenir l'asile en Grande-Bretagne. Dans sa lettre au Prince Régent, il se comparait à Thémistocle, se plaçant "sous la protection des lois britanniques".

Cette stratégie échoua. Le gouvernement britannique, déterminé à ne pas reproduire l'erreur de l'île d'Elbe, décida, en concertation avec les Alliés, de l'exil à Sainte-Hélène. Transféré sur le HMS Northumberland le 7 août, Napoléon entame un voyage de dix semaines vers cette île isolée de l'Atlantique Sud, où il arrive le 15 octobre 1815. Cette fois, son statut était clairement celui d'un prisonnier soumis à une surveillance rigoureuse, sans la moindre souveraineté ni liberté de mouvement, sous l'autorité stricte du gouverneur Hudson Lowe.

Troisième partie : L'exil à Sainte-Hélène - La captivité d'un empereur déchu

I. Une prison naturelle imposée par les puissances victorieuses

Après l'échec des Cent Jours et la seconde abdication de Napoléon, les Alliés étaient déterminés à ne pas reproduire l'erreur commise avec l'exil à l'île d'Elbe. Le gouvernement britannique, dirigé par le Premier ministre ultra-conservateur Lord Liverpool, prit la décision d'envoyer l'ancien empereur dans un lieu bien plus isolé : l'île de Sainte-Hélène. Cette décision ne faisait cependant pas l'unanimité, même en Grande-Bretagne, où certaines voix s'élevaient pour un traitement plus clément.

Sainte-Hélène présentait des caractéristiques qui en faisaient une prison quasi parfaite. Située au milieu de l'océan Atlantique Sud, à plus de 1 900 kilomètres des côtes africaines et 2 900 kilomètres du Brésil, cette île britannique de 122 km² était l'un des endroits les plus isolés du monde. Sa topographie accentue cet isolement : entourée de falaises abruptes, elle ne disposait que de quelques points d'accès étroitement surveillés.

La différence fondamentale avec l'île d'Elbe résidait dans le statut juridique de Napoléon. Si à l'Elbe il était souverain, à Sainte-Hélène il n'était qu'un prisonnier. L'*Habeas corpus*, principe fondamental du droit anglais qui protège contre les détentions arbitraires, ne s'appliquait pas à lui, il n'ad'ailleurs pas pu poser pied à terre en Angleterre après son arrestation, cela afin qu'il ne puisse pas bénéficier de cet *Habeas Corpus*. Napoléon se retrouvait ainsi privé de tout recours légal pour contester son exil, entièrement soumis à l'autorité britannique.

II. Les conditions matérielles de l'exil : entre mythe et réalité

Napoléon fut installé à Longwood House, une demeure située sur un plateau au centre de l'île. Contrairement à certaines descriptions dramatiques qui ont contribué à la légende noire de cet exil, les conditions matérielles n'étaient pas aussi terribles qu'on l'a parfois prétendu. Si la maison souffrait d'humidité et de problèmes d'entretien, elle était relativement spacieuse et offrait des vues sur de beaux paysages.

Les Britanniques avaient d'ailleurs entrepris la construction d'une nouvelle résidence plus confortable pour remplacer Longwood House, mais ces travaux ne furent pas achevés avant la mort de Napoléon. Cette initiative témoigne que, malgré la rigueur de l'exil, il y avait une certaine préoccupation pour les conditions de vie du prisonnier.

Napoléon n'était pas isolé sur le plan humain. Il était entouré d'une petite cour fidèle composée de compagnons volontaires : le comte de Las Cases, qui recueillit ses mémoires dans le célèbre "Mémorial de Sainte-Hélène", le général Henri-Gatien Bertrand, qui avait été Grand Maréchal du Palais durant l'Empire, le général Montholon et le général Gourgaud. S'y ajoutaient plusieurs domestiques qui veillaient à l'entretien de la maison et à la préparation des repas, respectant ainsi le protocole impérial que Napoléon tenait à maintenir.

III. La surveillance britannique et les tentatives d'évasion

La surveillance de l'illustre prisonnier était confiée au gouverneur de l'île, Sir Hudson Lowe, dont les relations avec Napoléon furent exécrables. Les mesures de sécurité étaient draconiennes : des sentinelles étaient postées autour de Longwood House, les déplacements de Napoléon étaient limités à un périmètre défini, et toute communication avec l'extérieur était étroitement contrôlée.

Contrairement à l'île d'Elbe, où Napoléon avait activement préparé son retour, les tentatives d'évasion de Sainte-Hélène furent rares et peu sérieuses. Napoléon lui-même renonça rapidement à tout projet d'évasion, craignant, selon plusieurs témoignages, de paraître ridicule en cas d'échec. Quelques projets extérieurs virent le jour, comme celui d'un Britannique qui envisagea la construction de sous-marins primitifs pour l'extraire de l'île, mais ces plans n'aboutirent jamais.

Cette résignation marque une différence fondamentale avec l'exil à l'île d'Elbe : à Sainte-Hélène, Napoléon avait abandonné toute ambition politique immédiate et tourné son regard vers la postérité.

IV. La construction de la légende : un exil tourné vers l'histoire

Privé de pouvoir réel, Napoléon consacra une grande partie de son temps à Sainte-Hélène à dicter ses mémoires. Ce travail d'écriture avait un objectif clair : façonner sa propre légende et justifier ses actions devant le tribunal de l'Histoire. Comme l'a souligné l'historien Jean Tulard, "à défaut de régner sur la France, il régnera sur la mémoire des hommes."

Le "Mémorial de Sainte-Hélène", recueilli par Las Cases, devint l'un des livres les plus influents du XIXe siècle. Dans ces dictées, Napoléon se présentait comme l'héritier de la Révolution, le défenseur des principes de 1789, et l'unificateur de l'Europe. Il attribue ses défaites aux trahisons et aux coalitions injustes des monarchies européennes. Cette version soigneusement construite de son épopée contribua puissamment à forger la légende napoléonienne qui allait influencer la politique française pendant des décennies.

Même dans les aspects les plus quotidiens de sa vie à Sainte-Hélène, Napoléon tenait à préserver les apparences de sa dignité impériale. Il exigeait qu'on l'appelle "Sire" ou "Empereur", refusait de se

plier à certaines contraintes imposées par les Britanniques, et maintenait autant que possible l'étiquette de cour dans son entourage réduit.

V. La fin de l'empereur : maladie et mort en exil

Dans les dernières années de sa captivité, la santé de Napoléon se détériora progressivement. Il souffrait d'une forme grave d'ulcère à l'estomac, qui était probablement un cancer. Contrairement à certaines théories qui ont circulé par la suite, sa mort n'est pas liée aux conditions de son exil, mais à cette maladie qui était incurable à l'époque.

Sentant sa fin proche, Napoléon rédigea son testament en avril 1821, document dans lequel il distribua ses biens et exprima ses dernières volontés.

Napoléon Bonaparte s'éteint le 5 mai 1821 à 17h49, à l'âge de 51 ans. Ses derniers mots auraient été "France... armée... tête d'armée... Joséphine...", témoignant de ses préoccupations constantes jusqu'à la fin.

Il fut inhumé à Sainte-Hélène, dans un lieu connu sous le nom de "Vallée du Géranium", rebaptisé "Vallée du Tombeau". Ce n'est qu'en 1840, sous le règne de Louis-Philippe, que ses cendres furent rapatriées en France lors de la célèbre "Retour des Cendres", pour être déposées aux Invalides, où elles reposent encore aujourd'hui.

Cet exil final, si différent du premier, montre comment les puissances victorieuses avaient tiré les leçons de l'expérience de l'île d'Elbe. À Sainte-Hélène, Napoléon était effectivement neutralisé sur le plan politique. Pourtant, paradoxalement, c'est peut-être cet exil rigoureux qui a le plus contribué à sa gloire posthume, en transformant le conquérant en martyr et en lui donnant l'occasion de façonner sa propre légende.

Conclusion

L'analyse comparée des deux exils de Napoléon Bonaparte met en lumière l'évolution fondamentale du regard que portaient sur lui les puissances européennes. D'un compromis politique qui préserve sa dignité et lui accordait une forme de souveraineté à l'île d'Elbe, les vainqueurs ont basculé vers une stratégie d'isolement total à Sainte-Hélène après l'échec des Cent-Jours.

Ces deux exils reflètent deux conceptions distinctes du traitement à réserver à un souverain déchu. La première, inspirée d'une certaine tradition diplomatique européenne, reconnaissait le statut particulier de Napoléon et lui accordait des prérogatives dignes de son rang, tout en s'éloignant du pouvoir. La seconde, dictée par la *realpolitik* et la crainte d'un nouveau retour, privilégie la sécurité de l'ordre européen au détriment de toute considération pour son ancien statut.

Ironie de l'histoire, c'est précisément le second exil, le plus rigoureux, qui a le plus contribué à façonner la légende napoléonienne. Privé de tout pouvoir réel, l'Empereur s'est consacré à la rédaction de ses mémoires, construisant ainsi une image posthume qui allait exercer une influence considérable sur l'imaginaire collectif français et européen. Le Mémorial de Sainte-Hélène est devenu la bible du bonapartisme, nourrissant la nostalgie impériale qui facilitera plus tard l'avènement de Napoléon III.

L'étude de ces deux exils insulaires nous offre ainsi une perspective privilégiée sur le personnage de Napoléon lui-même. À l'île d'Elbe, nous voyons encore l'homme d'action, le stratège infatigable qui, loin d'accepter sa défaite, prépare minutieusement son retour. À Sainte-Hélène, nous découvrons un Napoléon plus contemplatif, conscient que son règne terrestre est achevé mais déterminé à conquérir l'immortalité dans la mémoire des hommes.

En définitive, la transition entre ces deux exils marque symboliquement le passage de Napoléon de la sphère de l'action politique immédiate à celle de l'histoire et du mythe. Sur le rocher de Sainte-Hélène, l'homme d'État cède progressivement la place à la figure légendaire qui continuera de hanter l'imaginaire collectif bien au-delà de sa mort. Comme l'affirmait Chateaubriand, pourtant farouche adversaire de l'Empereur : "Vivant, il a manqué le monde; mort, il le possède."